FPS
FORMATION PROFESSIONNELLE
2016

FORMATION PROFESSIONNELLE ET SERVICES
14 Bis rue Lisse - 59720 LOUVROIL - France
03.27.64.95.36 - info@fps-nord.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : "32 59 09 240 59"
Auprès du préfet de la Région Hauts de France

Réf. interne de dossier :
Cv 2026-10.026E

ATTESTATION INDIVIDUELLE PROVISOIRE
Suite au passage du test théorique et épreuves pratiques

CACES® R482
Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité des engins de chantier

L'entreprise : F.P.S - Formation Professionnelle et Service
14Bis Rue Lisse
59720 LOUVROIL
R.C.S. Valenciennes 821 728 664 - APE 8559A

Représentée par : Céline COURLAND
Agissant en qualité de gérante dûment mandatée

Atteste que : **VAN DEN BROECK** **STEPHANE**

Salarié de la société : **LIP BERLAIMONT**

A effectivement passé le test théorique et les épreuves pratiques du CACES® R.482 – Engins de chantier, réalisés par notre OTC partenaire.

Le testeur : SENECHAL Michel

Certifie que le (la) stagiaire ci-dessus nommé(e) à validé le CACES® R482 - Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité - Engins de chantier, dans la ou les catégorie(s) suivantes :

Validation du test théorique	☒ OUI	☐ NON
Validation du CACES® Cat. A Engins compacts	☒ OUI	☐ NON
Validation du CACES® Cat. B1 Engins d'extraction à déplacement séquentiel	☐ OUI	☐ NON
Validation du CACES® Cat. C1 Engins de chargement à déplacement alternatif	☐ OUI	☐ NON
Validation du CACES® Cat. D Engins de compactage	☐ OUI	☐ NON
Validation du CACES® Cat. F Chariots de manutention tout-terrain	☒ OUI	☐ NON
Validation du CACES® Cat. G Conduite hors-production des engins de chantier des catégories A à F	☐ OUI	☐ NON

Durée de validité : **10 ans**
Soit un recyclage à effectuer au plus tard le : **21/10/2036**

Fait à Louvroil,
Le 22/10/2026

Signature du Testeur : SENECHAL

Un exemplaire du présent ducument est remis au stagiaire à l'issue des tests
Preuve de remise du document faite par la signature du stagiaire à l'endroit destiné à cet effet en bas de la feuille d'émargement
OTC : Organisme Testeur Certifié _ Le certificat CACES® sera envoyé dans un délai maximum de 1 mois suivant la date de réalisation des tests.